

VILLE DE Noisy-le-Sec

Avenant communal au contrat de ville d'Est-Ensemble

Les 20 quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) d'Est Ensemble au 1^{er} janvier 2024

- Géographie de 2015
- Extension de la géographie de 2024
- Réduction de la géographie de 2024

Population

Pour rappel, l'INSEE estimait que la géographie prioritaire de 2015 concernait environ 37 % de la population d'Est Ensemble

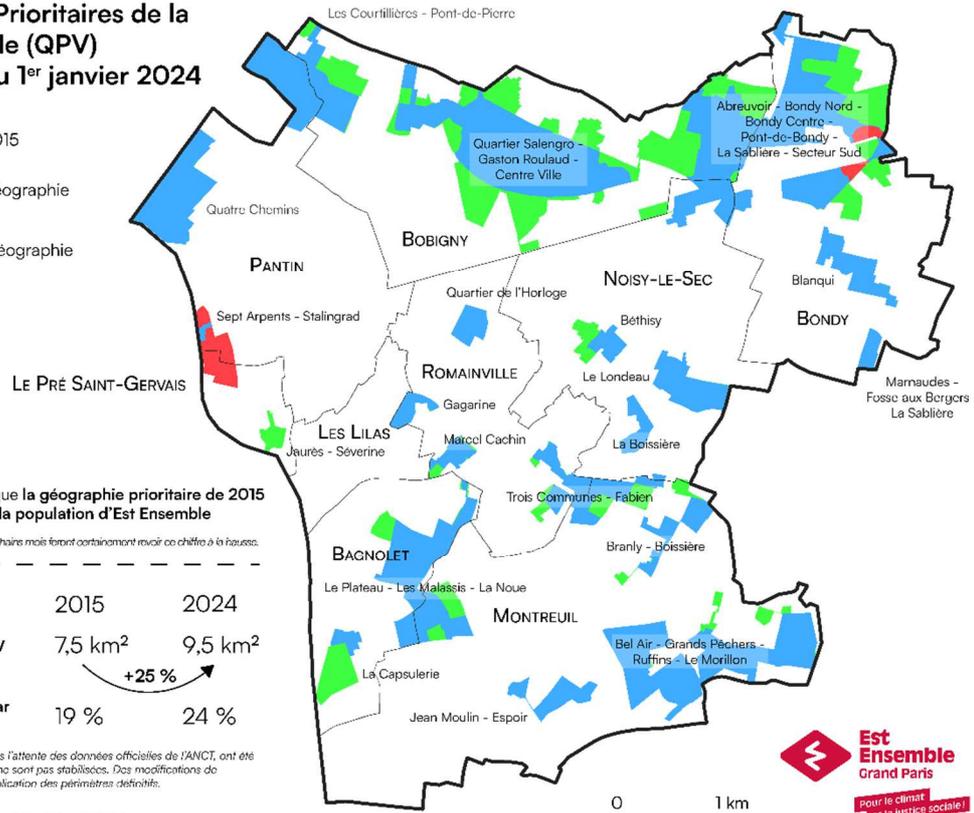
Les données de l'INSEE à paraître dans les prochains mois feront certainement varier ce chiffre à la hausse.

Surface*	2015	2024
Surface occupée par les QPV	7,5 km ²	9,5 km ²
Part du territoire couverte par les QPV	19 %	24 %

+25 %

*Les données géographiques utilisées, dans l'attente des données officielles de l'ANCT, ont été extraites de SIG Ville le 16 janvier 2024 et ne sont pas stabilisées. Des modifications de délimitations restent possibles d'ici à la publication des périmètres définitifs.

SIG Ville IGN Est Ensemble/Observatoire du Territoire 01/2024



Située en Seine-Saint-Denis au cœur de l'EP Est Ensemble, la ville de Noisy-le-Sec compte en 2021, 46 094 habitants, avec 36% de sa population âgée de moins de 25 ans.

Elle compte sur ses 9 quartiers, 5 quartiers prioritaires dont 3 exclusivement situés sur son territoire (la Boissière, le Londeau et Béthisy). Ces 3 QPV regroupent près de 12 834 habitants, soit 28 % du total communal.

Les 2 autres quartiers sont intercommunautaires.

Les QPV sont toujours marqués par une surreprésentation des familles monoparentales dans le parc social (30 % de familles monoparentales parmi l'ensemble des familles -plus que la métropole), une part importante de jeunes, avec des habitants peu mobiles, vivants dans un contexte économique et social générateur de précarité.

En effet, le territoire présente de nombreux signes de fragilité et de précarité de la population : un retard scolaire notable, la moitié des habitants du contrat de ville non scolarisés et en âge de

travailler sont faiblement qualifiés, d'où plus de difficultés d'accéder à un emploi stable et rémunérateur, une délinquance prégnante dans l'ensemble des quartiers. A cela s'ajoute des besoins prégnants en matière d'accès au droit et aux droits sociaux, et un vivre ensemble à conforter qui représente un enjeu majeur pour la réussite de l'action publique.

L'actualisation de la géographie prioritaire au 1^{er} janvier 2024, s'est traduite par une extension du périmètre du quartier Béthisy (le secteur Léo Lagrange), et malheureusement un maintien des autres quartiers en géographie prioritaire.

Pour autant, ces quartiers, comme leurs habitants, sont loin d'être dénués d'atouts. Le territoire est doté d'infrastructures de transport diversifiées (extension ligne métro 11, prolongement du tramway T1, de nombreuses lignes de bus), en aménagement urbain ((cité du 140) et en cours dans les quartiers du Londeau et du centre-ville (NPNRU), mais aussi en matière de développement social (réflexion sur des structures de proximité type EVS, stratégie de lutte contre la délinquance, un projet éducatif global ambitieux...)

Une ville riche en équipements culturels, sportifs (cinéma, centre d'art contemporain, théâtre, conservatoire, médiathèque et Micro-Folie).

Déclinaison des modalités de participation citoyenne : réinvestir l'ambition politique du conseil citoyen

Les conseils citoyens ont été créés par la loi du 21 février 2014 et leurs missions visent à garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage du contrat de ville, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

Aujourd'hui le conseil citoyen de Noisy-le-Sec, est l'un des seuls à l'échelle de l'EPT à rester actif, et constitue ainsi un levier au service de la participation des habitants à la gouvernance de la politique de la ville. Par ailleurs, le CC porte le fonds de participation des habitants ; outils de mobilisation, d'implication des habitants dans l'animation de leur quartier.

La Ville de Noisy le sec fait le choix de maintenir cette instance de participation des habitants par le biais de son conseil citoyen (statut associatif).

Pour autant, cette instance tant dans ses modalités de création, de fonctionnement que dans son positionnement vis-à-vis des institutions, demeure fragile, et nécessite de la part de l'Etat d'être réinvestie pour garantir les principes généraux qui encadrent la création des conseils citoyens.

C'est pourquoi la ville de Noisy-le-Sec souhaite que l'Etat, l'EPT, conduisent une mission visant à proposer des leviers susceptibles de créer les conditions d'une participation effective et durable des conseils citoyens à la co-construction de la politique de la ville.

La ville de Noisy-le-Sec s'interroge aussi sur la création de Tables locales de concertation (à titre expérimental) en prenant appui sur le conseil citoyen et ce notamment en lien avec le déploiement des projets de quartiers afin d'agir au plus près de son quartier.

Déclinaison de la gestion urbaine de proximité

La Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) est une démarche visant à l'amélioration de la qualité du cadre de vie dans les quartiers, en renforçant les modalités de fonctionnement urbain et social de ces territoires.

A l'échelle territoriale, une Charte de GUSP, approuvée au conseil territorial du 27 novembre 2023, est en cours de signature et vise un triple objectif :

- Répondre à l'enjeu d'amélioration du cadre de vie dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville,
- Accompagner la réalisation des projets de renouvellement urbain du territoire pour favoriser la mise en œuvre et la pérennisation des investissements réalisés,
- Mobiliser les bailleurs HLM aux côtés des villes dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des contreparties liées à l'abattement de la TFPB.

La GUSP étant étroitement liée aux compétences exercées par les **villes**, notamment en matière de services urbains (propreté, maintenance des espaces publics communaux, équipements communaux notamment) et de relation directe avec les habitants, elle fera prochainement l'objet d'une déclinaison locale à l'échelle des quartiers en vue de fixer les objectifs, le programme d'actions, les modalités de suivi annuel des contreparties à l'abattement de TFPB.

La GUSP locale ; une démarche de projet de gestion du territoire

A Noisy-le-Sec le pilotage de la GUSP est géré par une équipe dédiée qui coordonne, anime cette démarche selon le processus suivant :

- ❖ Diagnostic partagé (le bailleur, les différents services de la commune et de l'agglomération, les habitants...) visant à repérer les dysfonctionnements du quartier. Les diagnostics sont organisés tous les semestres.
- ❖ A l'issue des diagnostics des réunions, associant les services de la ville, l'Etat, les bailleurs sociaux, sont organisées pour déterminer les objectifs, les stratégies pour y répondre, les actions à développer sur l'année en cours.
- ❖ Des réunions entre professionnels de la GUSP (services de la ville, bailleurs, coordinateur GUSP du territoire, Délégué du préfet, cheffe de projet politique de la ville) sont organisées tous les 3 mois afin de partager l'actualité de la Ville et des bailleurs, rencontrer des porteurs de projet et travailler sur une thématique (santé mentale, stationnement, gestion du cadre de vie)
- ❖ Une plénière, présidée par la Sous-préfète et Monsieur Le Maire en présence de l'ensemble des partenaires du contrat de ville (bailleurs sociaux, Est-ensemble, services de la ville, conseil citoyen et élu.es) est organisée une fois par an pour faire le bilan sur l'utilisation de l'abattement de 30% de la taxe foncière sur les propriétés bâties octroyés

aux bailleurs sociaux en contrepartie d'une programmation d'actions à réinvestir dans leur patrimoine pour l'amélioration du cadre de vie des habitant.es

L'articulation des différents dispositifs locaux

Les dispositifs en œuvre sur le territoire de Noisy-le-Sec

♦ Bataillons de la prévention :

Au même titre que l'amélioration du cadre de vie ou de l'enseignement scolaire de leurs enfants, les habitants des quartiers inscrits en politique de la ville aspirent à voir leur sécurité dans l'espace public garantie par l'État, en lien avec leurs élus.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont ceux qui subissent le plus fortement la délinquance au quotidien, et les attentes des habitants à voir garantir leur sécurité est forte et légitime.

Pour y répondre la ville bénéficie du dispositif « bataillons de la prévention » dans le quartier du Londeau, plus exposé aux phénomènes de violences, de rixes inter-quartiers. Ces médiateurs sociaux contribuent, aux côtés des forces de sécurité et des acteurs municipaux, à la tranquillité publique et à la prévention dans ce quartier.

Par ailleurs, la ville a inscrit la problématique des rivalités inter-quartiers dans une démarche plus globale autour des politiques de la jeunesse (12-25 ans) et de la prévention de la délinquance dans le cadre du CLDSPR.

S'il est évident que "la sécurité, ce n'est pas uniquement le domaine de l'État", la ville de NLS est sous-dotée en effectif de police nationale et en appelle à l'Etat pour garantir la sécurité de ses habitants.

♦ La PRE : la réussite éducative, un axe prioritaire pour la ville

La politique éducative de la Ville de NLS mobilise le droit commun (PEG) ainsi que les crédits spécifiques de la PV (le PRE).

Le PRE s'adresse aux enfants et à leurs familles montrant des signes de fragilité éducative, résidant en quartier prioritaire de la Politique de la Ville et/ou scolarisés en REP et REP +

Le PRE est constitué d'une équipe pluridisciplinaire éducative qui permet la prise en charge globale de l'enfant ou du jeune. Sur la ville de NLS, elle est composée d'une coordinatrice, de 2 référents de parcours (2,5 ETP), d'une psychologue et d'une assistante secrétaire. Le PRE porte le dispositif ACTE (en partenariat avec 4 collèges de la ville) avec un référent Acte sous la hiérarchie de la coordinatrice du PRE.

La Réussite éducative est une démarche qui vise la mise en synergie autour d'un projet et renvoie à la question du partenariat et à la nécessaire prise en compte de la spécificité des territoires de Noisy-le-Sec (travail collaboratif avec l'Unité de médiation du Londeau, mise en relation avec le tissu associatif de proximité, lien avec l'assistance sociale au commissariat, groupes de travail...)

♦ Atelier santé ville

L'Atelier Santé Ville (ASV) est un dispositif destiné à la coordination de la politique de prévention santé en faveur des habitants qui résident en quartiers prioritaires. Il constitue le dispositif opérationnel du volet "santé" du Contrat de ville.

L'ASV n'est pas un dispositif supplémentaire. Il a pour fonction de mieux ajuster l'articulation entre les dispositifs existants de droit commun, notamment, et de mobiliser et coordonner l'ensemble des acteurs intervenants dans le champ de la santé sur un territoire donné à partir d'un diagnostic partagé.

Bien que Noisy-le-Sec ait une politique de prévention santé très ambitieuse portée par l'Unité de prévention et de santé publique, elle vient de se doter en 2024 d'une coordination Atelier santé ville pour amplifier, coordonner, les interventions existantes en faveur des habitants des QPV.

♦ PRIJ : Projet Régional d'Insertion des Jeunes

L'insertion des jeunes issus des quartiers de la politique de la ville constitue un enjeu majeur et une mobilisation renforcée de l'ensemble des acteurs concernés.

Pour répondre à cette ambition, l'Etat a déployé le Plan régional d'insertion pour la jeunesse ; une démarche fondée sur le repérage des jeunes en difficulté afin de leur proposer des parcours individualisés qui permettront d'aboutir à des solutions adaptées.

L'EPT est lauréat de ce dispositif qui se décline sur le territoire de NLS par un Référent PRIJ chargé d'aller à la rencontre des jeunes afin de bâtir une relation de confiance et de construire des parcours de réussite dans la durée.

♦ La cité de l'emploi

Les cités de l'emploi permettent de fédérer tous les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la cohésion sociale pour assurer aux résidents des quartiers de la politique de la ville (QPV) le même accompagnement vers l'emploi que s'ils résidaient sur d'autres territoires. Cette mobilisation conjointe, sous le co-pilotage de l'Etat et de la collectivité, installe des coopérations entre les acteurs institutionnels et associatifs afin de mieux coordonner et mobiliser les dispositifs existants et recréer de la confiance entre les acteurs et les habitants.

Le QPV du Londeau est inscrit dans cette démarche qui vise à :

- Renforcer les coopérations avec les structures de proximité en QPV en lien direct avec des femmes pour les outiller et monter avec elles des actions concrètes pour l'insertion de leurs publics féminins. Dans ce cadre, nous avons déjà le projet de coopérative éphémère avec la Petite Ruche. L'idée serait d'identifier quelques structures à NLS avec qui développer des actions partenariales en faveur de l'insertion des femmes.
- Développer le sujet « petite enfance » et en particulier l'insertion dans les métiers de la petite enfance.

♦ Cité éducative

La lutte contre les inégalités scolaires est une priorité portée par la municipalité de La ville de Noisy-le-Sec. Elle se traduit notamment par un projet éducatif global qui met au centre de l'action éducative les droits des enfants et des jeunes en mobilisant l'ensemble des acteurs éducatifs dans une logique de co-éducation ; gage de la réussite éducative de chaque enfant et jeune.

Souhaitant renforcer les coopérations existantes sur le quartier le Londeau (QPV où les fragilités éducatives et sociales sont les plus prégnantes), la ville de NLS a candidaté au label « cité éducative » pour l'ensemble du secteur du collège Olympe de Gouges situé en Réseau d'Education Prioritaire.

Les projets de quartiers

→ QPV LA SABLIERE :

❖ Difficultés constatées

- Manque d'espace de rencontres, d'espaces intergénérationnels et d'espace d'animation et de vie sociale
- Manque de locaux associatifs
- Manque d'équipements publics
- Insalubrité
- Manque de d'espace pour les aides aux démarches administratives
- Insécurité : Trafics (Point de deal), vente à la sauvette à proximité (Gare RER + Pont de Bondy), rixes interquartiers
- Décrochage scolaire
- Chômage des jeunes

I. Les objectifs prioritaires et les actions à mettre en œuvre

Les thématiques	Actions
Tranquillité, sécurité et prévention de la délinquance	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sécuriser le quartier et lutter contre les trafics (Les points de deal) ❖ Mise en place de médiateur sociale sur le quartier et d'éducateur de rue ❖ Annexe du commissariat et/ou présence policière renforcée
Accès au droit	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Elargir les actions proposées par le Bus France Service ❖ Sensibiliser et informer les habitants sur les prestations dont ils sont éligibles ❖ Renseigner sur les droits et les devoirs
Lien social	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Création d'un espace de rencontre et d'animation de la vie sociale sur le quartier (type maison de quartier, centre social) ❖ Développer et délocaliser les animations socio-culturelles sur le quartier mises en place par la ville et les associations ❖ Renforcer le soutien et l'accompagnement des associations de proximité du quartier

Emploi et développement économique	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Développer des actions de proximité ludique autour de l'emploi à destination des jeunes (olympiade de l'emploi, compétitions sportives autour de l'emploi...) ❖ Développer des partenariats avec les associations du quartier ❖ Accompagner la jeunesse du quartier dans la recherche d'un emploi : Renforcement du dispositif PRIJ sur le quartier
---	---

Autres actions souhaitées par les habitants :

- ❖ Soutenir les actions initiées par les écoles
- ❖ Annexe du commissariat, plus de présence policière
- ❖ Soutien scolaire, aides aux devoirs, prévention à l'échec scolaire, soutien à la parentalité
- ❖ Favoriser les mobilités inter-quartiers

→ QPV BETHISY / LEO LAGRANGE :

- ❖ **Difficultés constatées**
 - Fort taux de jeunes de demandeurs d'emploi et de demandeurs d'emploi de longue durée
 - Taux de scolarisation très faible
 - Part importante de famille monoparentales
 - Problème de rixes inter quartiers
 - Cadre de vie : Problème de stationnement, de propreté
 - Travaux du prolongement de la ligne de tramway 1 qui cause des nuisances (circulation, mobilité, état des trottoirs, etc.)
 - Très peu d'animation en direction de la jeunesse
 - Très peu d'équipements sportifs

Les objectifs prioritaires et les actions à mettre en œuvre

Les thématiques	Actions
Jeunesse et éducation	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Création d'un évènement « les talents de la ville » pour donner des exemples de réussite ❖ Créer un projet tutorat
Emploi et développement économique	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Création d'un parcours emploi/ Semaine d'immersion dans les commerces de la ville en lien avec les associations de commerçants (1 jours/1 jeunes / 1 emploi), la mission locale et les établissements scolaires ❖ Développer et délocaliser les associations du volet emploi sur le territoire noiséens
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Développer la mise en place de médiateurs sociales et d'éducateurs de rues sur le quartier

Tranquillité, sécurité et prévention de la délinquance	❖ Sensibiliser aux dangers des addictions (drogues, protoxydes d'azotes)
---	--

Autres actions souhaitées par les habitant.es :

- ❖ Développer l'offre commerciale sur le quartier LEO LAGRANGE
- ❖ Développer l'animation et les fêtes de quartier sur le quartier LEO LAGRANGE
- ❖ Création d'un espace de rencontre et d'un lieu ouvert sur la cité de Bethisy – Café des jeunes
- ❖ Développer les animations socio-culturelles **en direction de la jeunesse** sur Bethisy
- ❖ Soutien scolaire, aides aux devoirs, prévention à l'échec scolaire, soutien à la parentalité
- ❖ Favoriser les mobilités inter-quartiers

→ QPV LONDEAU / STEPHENSON :

- ❖ **Difficultés constatées**
 - Phénomène d'insécurité majeur (trafics, intimidations, appropriation de l'espace public)
 - Lien et citoyenneté : constat d'un éloignement des institutions et sentiment d'exclusion
 - Education : décrochage scolaire, faible taux de scolarisation
 - Problème cadre de vie : propreté, stationnement, mécanique sauvage
 - Ascenseurs régulièrement en panne, etc.
 - Tissu associatif dégradé, manque de locaux associatifs
 - Difficulté relationnelle et de communication entre bailleurs et locataires
 - Manque de d'espace pour les aides aux démarches administratives
 - Manque de médecins
 - Manque de structures de proximité

Les objectifs prioritaires et les actions à mettre en œuvre

Les thématiques	Actions
Tranquillité, sécurité, prévention de la délinquance et cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sécuriser le quartier et lutter contre les trafics (Les points de deal) ❖ Poursuivre et conforter l'offre de médiateur sociaux et d'éducateurs de rues sur le quartier ❖ Présence policière renforcée (création police de proximité sur le quartier, rencontre régulière des habitant.es avec le commandant de police et les services de la tranquillité public) ❖ Développer les actions de sensibilisation à la propreté et au maintien d'un bon cadre de vie en lien avec les bailleurs sociaux et les amicales de locataires (jets de déchets par la fenêtre, action de réemploi en pied d'immeuble, campagne sur les incivilités, etc...) ❖ Favoriser la création d'amicales de locataires en lien avec les bailleurs sociaux
Accès au droit	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Elargir les actions proposées par le Bus France Service

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sensibiliser et informer les habitants sur les prestations dont ils sont éligibles ❖ Renseigner sur les droits et les devoirs ❖ Développer les permanences physiques d'accès aux droits sur le quartier (en plus du bus France service)
Emploi et développement économique	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Embaucher les jeunes du quartier sur les chantiers ANRU du quartier. ❖ Développer la formation des jeunes en lien avec des associations et entreprises spécialisées, le service jeunesse et les associations du quartier ❖ Accompagner la jeunesse du quartier dans la recherche d'un emploi : Renforcement du dispositif PRIJ sur le quartier

Autres actions souhaitées par les habitants :

- ❖ Redynamiser le centre social
- ❖ Associer et faire avec les habitant.es dans les projets du quartier (jardinières, réhabilitation, jardins partagés, espaces publics, etc.)
- ❖ Développer les espaces communs dans le quartier (mutualisations des locaux)
- ❖ Développer le soutien scolaire et l'aide aux devoirs sur le quartier en lien avec les établissements scolaires et les associations du quartier. Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
- ❖ Développer les animations socio-culturelles en pied d'immeuble en lien avec les associations du quartier et les bailleurs
- ❖ Renforcer le soutien et l'accompagnement des associations du quartier
- ❖ Favoriser les mobilités inter-quartiers

→ QPV BOISSIERE – RENARDIERE :

❖ **Difficultés constatées**

- Part importante de ménages isolés et de familles monoparentales
- Faible taux de scolarisation
- Non recours aux droits
- Quartier enclavé et éloigné du centre-ville
- Aucune offre de santé
- Tissus économiques et associatifs très faibles
- Manque de services de transport notamment sur la cité de la renardière
- Trafics de stupéfiants sur la cité de la Renardière et sur la cité de la Boissière

Les objectifs prioritaires et les actions à mettre en œuvre

Les thématiques	Actions
Santé	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Inciter l'installation d'un cabinet médical et/ou offre de soins de proximité sur le quartier ❖ Informer sur les offres de soins du centre municipal de santé ❖ Développer les actions de proximité et de sensibilisation du centre municipal de santé dans le quartier
Accès au droit	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Développer les permanences de quartiers d'aides aux démarches administratives et juridiques (écrivain public, assistante social) ❖ Sensibiliser et informer les habitants sur les prestations dont ils sont éligibles ❖ Renseigner sur les droits et les devoirs

Lien social	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Création d'un espace de rencontre et d'animation de la vie sociale sur le quartier (type maison de quartier, centre social) ❖ Développer et délocaliser les animations socio-culturelles sur le quartier mises en place par la ville et les associations ❖ Renforcer le soutien et l'accompagnement des associations de proximité du quartier
Emploi et développement économique	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Développer des actions de proximité ludiques autour de l'emploi à destination des jeunes (olympiade de l'emploi, compétitions sportives autour de l'emploi...) ❖ Développer des partenariats avec les associations du quartier ❖ Accompagner la jeunesse du quartier dans la recherche d'un emploi : Renforcement du dispositif PRIJ sur le quartier

Autres actions souhaitées par les habitants :

- ❖ Possibilité de la création d'une navette/minibus sur la cité de la Renardière en direction du centre-ville
- ❖ Développement de station Vélib sur le quartier
- ❖ Développer la plantation d'arbres sur le parc des guillaumes
- ❖ Coordonner, mutualiser et centraliser l'offre d'accompagnement à la scolarité sur le quartier (aide aux devoirs, soutien scolaire) - Être vigilant sur le niveau des intervenants du soutien scolaire. Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
- ❖ Favoriser les mobilités inter-quartiers